

Département de l'Ain
Arrondissement de Nantua
Canton d'Izernore
Commune de Bolozon

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023_02

Nombre de conseillers :

En exercice 7

Présents : 7

Votants : 7

L'an deux mil vingt trois

Le 14 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de Bolozon

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la mairie sous la présidence de Monsieur Étienne GIROD, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 07 mars 2023

Présents : Mme BARLET Christine, Alain GARBE, GIROD Etienne, MAROT Patrick, PUPUNAT Paul, PONTUS Franck, RAY Agnès

Absent excusé :

Secrétaire de séance : BARLET Christine

OBJET : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-21, L.2343-1 et 2 et D.2343-1 à D.2343-10,

Monsieur le Maire,

INFORME le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisées par Mr le receveur en poste à OYONNAX, et que le compte de gestion (M14) établi par ce dernier est conforme au compte administratif (M14),

PRECISE que le receveur a transmis à la Commune, son compte de gestion avant le 1^{er} janvier, comme la loi lui en fait l'obligation,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire, et du compte de gestion du receveur,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget principal (M14) du receveur pour l'exercice 2022 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif budget principal (M14) pour le même exercice 2022 au niveau de l'article pour la section d'investissement.

Fait à Bolozon, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Etienne GIROD

